

## LE LOBBYING POLITIQUE DA

Le lobbying politique incombe-t-il aux forestiers, aux représentants des secteurs économiques ou aux politiques? Comment agir pour que les problèmes et revendications de la forêt soient mieux connus des politiciens? Trois ingénieurs forestiers s'expriment sur ce thème.

Pour **François Godi**, organisateur du séminaire *Lobbying pour la forêt*, «le lobbying ne s'improvise pas» et il appartient aussi aux forestiers de défendre la forêt (**voir ci-dessous**).

**Jean-Christophe Clivaz**, chargé d'affaires de la CAFOR (Communauté des associations forestières valaisannes) – qui a inscrit le lobbying politique parmi ses activités primordiales – est un adepte très actif du lobbying. Un art qu'il pratique tout en douceur et avec une efficacité certaine (**voir ci-contre**).

### «C'est (aussi) la tâche des forestiers.»

**L**e 30 mars dernier, un séminaire\* était organisé à Lausanne par la Formation continue Forêt et paysage. Animée par Alfred Wittwer, du Sanu, cette journée visait un objectif: montrer les possibilités et les limites du lobbying politique. François Godi, organisateur du cours, rend compte de cette manifestation.

«Le dialogue direct avec les décideurs politiques prend toujours plus d'importance. Les parlementaires dépendent aussi des informations fournies par des groupes d'intérêts. Cela est également valable en matière de politique forestière que cela soit sur le plan communal, cantonal ou fédéral.

Des conditions de base sont cependant nécessaires à la mise en place d'un projet de lobbying. Selon Félix Wirz, d'Ecopolitics, seules les personnes informées à temps de l'agenda politique seront en mesure de préparer la défense de leurs intérêts. À cet effet, plusieurs documents – programmes de législatures des Parlements fédéraux et cantonaux, objectifs annuels du Conseil fédéral, rapports de gestion du Conseil fédéral, répertoire des objets parlementaires – sont aisément disponibles.

#### Des aspects psychologiques

Il s'agira d'abord de fixer des priorités, de choisir une stratégie d'action et de recourir à un réseau. Sur ce point, il est primordial d'entretenir les contacts et de toujours tenir ses promesses pour autant que l'on tienne à être efficace. Ensuite, le suivi de l'évolution des thèmes et de leur



Par François Godi\*

environnement est sans aucun doute l'élément qui prendra le plus de temps dans cette démarche.

D'après Raimund Rodewald, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, qui bénéficie d'une certaine expérience dans ce domaine, «l'importance de la crédibilité de l'engagement et les aspects psychologiques de la communication ne sont pas à négliger».

#### L'importance du réseau

Jan Boni de la Société neuchâteloise des forestiers, qui s'est beaucoup investi en faveur de l'Initiative *Sauver la forêt suisse*, évoqua l'importance du réseau à travers l'action commune de récolte de signatures des associations neuchâteloises.

Quant à Yves Christen, il exprima les attentes et les besoins des politiciens. D'après le conseiller national vaudois, «le système parlementaire de milice est favorable au lobbying» et tous les parlementaires sont en fait des lobbyistes. Il existe d'ailleurs un registre des intérêts que chacun peut consulter sur le site Internet du Parlement ([www.parlament.ch/f/rann-interessen.pdf](http://www.parlament.ch/f/rann-interessen.pdf)). Mais il va de soi que l'engagement des parlementaires dépend des informations qui lui parviendront de l'extérieur. Si l'envoi d'une documentation

importante est improductive, expliquait-il, les contacts personnalisés jouent en revanche un rôle essentiel.

#### Pour le dialogue direct

En outre, le thème de la forêt étant politiquement neutre, cela devrait être un atout pour nous. D'après Yves Christen, les acteurs de la filière forêt-bois devraient profiter de «cette transversalité des partis politiques» et des prochains débats parlementaires (liés à la révision de la loi forestière et à l'Initiative *Sauver la forêt suisse*) pour mettre en place au Parlement une plate-forme en faveur de la forêt.

Présentant les points essentiels d'un projet de lobbying, Félix Wirz souligna également «l'importance du dialogue direct» ainsi que la nécessité d'être capable de «rendre des services» aux parlementaires.

L'après-midi fut animé par quelques jeux de rôle qui nous montrèrent les difficultés que l'on peut rencontrer lorsque l'on aborde un parlementaire. Puis les participants élaborèrent un projet de lobbying sur des thèmes aussi diversifiés que le bois-énergie.

Lors de cette journée, nous aurons appris que le lobbying politique ne s'improvise pas et qu'il nécessite une bonne préparation. Cependant, avec un peu d'organisation et quelques moyens financiers (il n'est pas nécessaire qu'ils soient importants), il est possible d'influencer un objet politique.

À nous, les forestiers, de nous lancer! Il ne tient qu'à nous que la forêt soit mieux connue et défendue par nos parlementaires!

\* François Godi est ingénieur forestier indépendant à Bercher. Ce texte se base sur un séminaire qui s'est tenu le 30 mars 2006 à Lausanne.

\* Le dossier du séminaire peut être commandé auprès de: Formation continue Forêt et paysage, GGConsulting Sàrl, ch. du Franoz 11, 1038 Bercher ou via le site Internet [www.fowala.ch](http://www.fowala.ch).

# DANS LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Pour sa part, **Roland Furrer**, responsable des relations publiques de l'EFS, est un familier des médias et du Parlement fédéral. Riche de ses diverses expériences, il trace un parallèle entre l'agriculture (qu'il a défendue à titre professionnel) et l'économie forestière (**voir en page 12**).

Leurs positions vous inspirent-elles des commentaires? N'hésitez pas à nous les transmettre!

C'est avec plaisir que nous les publierons dans le cadre d'un prochain FORUM. (gf)

## «Il y a une prise de conscience à provoquer.»

Je crois qu'il n'y a pas de leçon à vouloir donner en matière de lobbying.

Bien au contraire, il y a une prise de conscience à provoquer et cela à tous les niveaux: auprès de la population et des propriétaires de forêt, auprès du personnel forestier et des politiques.

**E**n temps que représentant des propriétaires valaisans de forêt, la CAFOR, s'est retrouvée – après la démonstration à Berne, au printemps 2004, et la pétition pour la forêt de protection – dans une situation politiquement délicate. Les résultats aux niveaux fédéral et cantonal sont demeurés plutôt maigres. Pendant ce temps, en Valais, le contexte en forêt devenait catastrophique et provoquait une attente très forte du corps forestier, sans parler du retour de balle attendu par les autres cantons en relation avec l'initiative Weber.

Cette attente fut renforcée par d'autres facteurs comme la réorganisation du service forestier cantonal (passé de 9 à 3 arrondissements) et un rythme soutenu de fusion de triage (-20% de triages depuis 2003!). Pour couronner le tout, la date butoir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, arrêtée pour l'entrée en vigueur de la nouvelle RPT et la nouvelle péréquation financière,



Par Jean-Christophe Clivaz\*

venait en quelque sorte nous mettre le couteau sous la gorge.

### L'outil de la communication

Comme la bataille politique qui s'annonce se déroulera essentiellement au niveau cantonal, cela nous a permis de nous recentrer sur l'essence même de notre association, à savoir le propriétaire forestier valaisan. Lors de ce recentrage, nous avons dû nous mettre en avant sur tous

les fronts et par un outil unique: celui de la communication. En tout premier lieu, nous avons publié un bulletin d'information qui part tous les mois à l'intention de nos membres, des présidents de triage et du corps forestier, gardes et administration.

Nous avons lancé ensuite la révision de nos statuts afin de faire évoluer notre association et de provoquer la réflexion parmi nos membres.

Puis, plus pratiquement, nous avons profité ce printemps de notre dixième anniversaire pour présenter notre association au grand public par voie de presse, mais aussi au corps forestier que nous avons invité pour l'occasion le plus largement possible.

### La CAFOR au Parlement

Mais surtout, nous avons empoigné le chapitre du Grand Conseil par le biais de Lignum Valais. Nous avons ainsi été la première association, avec l'aide des triages, à occuper la salle des pas perdus du Parlement valaisan. Etant donné que nous ne pouvions pas conduire nos députés en forêt, nous l'avons amenée à eux et ce fut un premier succès!

Maintenant que le train s'est mis en marche et que la destination est connue, à défaut l'horaire, il nous reste encore tout à faire pour que nos députés saisissent bien l'importance du sujet en terme de gestion du risque et de la ressource forestière indigène.

Il est vrai que l'évolution du prix du mazout, mais surtout celui de l'électricité, nous aidera fortement. Car les bonnes idées toutes seules ne suffisent malheureusement pas pour convaincre...

*Lors de la manif à Berne notamment initiée par la CAFOR. Entre autres politiciens, on y reconnaît de gauche à droite le conseiller d'Etat W. Schnyder, le conseiller aux Etats R. Escher et le conseiller d'Etat T. Burgener. Les forestiers étaient représentés par Christian Werlen, Charly Wuilloud, Peter Aschilier, président de l'Association des forestiers du Haut-Valais et Jean-Christophe Clivaz.*



Photo: rb

\* Jean-Christophe Clivaz, ingénieur forestier EPFZ, est le chargé d'affaires de la CAFOR.

# LE LOBBYING POLITIQUE DANS LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

**«Nous disposons d'un vecteur d'image parfait: la forêt.»**

Dans la conception moderne d'une communication intégrée, le lobbying politique fait partie des relations publiques de toute organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'une entité sans but lucratif. Au lieu de «lobbying» politique, terme assez péjoratif, on parle plus volontiers aujourd'hui d'«affaires publiques» («public affairs», en anglais).

Il s'agit, pour les différents groupes d'intérêts, de diffuser des informations et de faire connaître leurs desiderata au sein du système politique et administratif, ou pour le dire plus crûment, d'influencer ses décisions. La transition est insensible entre les relations publiques et les affaires publiques. L'activité de relations publiques est souvent accompagnée d'une motivation politique. Une pression politique peut être obtenue non seulement en agissant directement auprès du Parlement et de l'administration, mais aussi indirectement par le biais de l'opinion publique.

## Tirer parti de la réceptivité

En tant qu'ancien collaborateur de l'Union suisse des paysans, je connais bien ce domaine, ayant participé directement, avec d'autres, au travail de lobbying mené par l'agriculture au plan fédéral. J'ai pu alors constater que le calendrier et le contenu des débats politiques dans la Berne fédérale étaient déterminés par les groupes d'intérêts dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne le perçoit communément de l'extérieur. Très souvent, les interventions, les propositions et les discours des parlementaires sont directement inspirés par le travail d'information mené par tels groupes, telles entreprises ou telles branches économiques. Quoi qu'il en soit, la réceptivité du Parlement et de l'administration fédérale à cette information est importante. Elle l'est d'autant plus si le groupe d'intérêts sait expliquer et motiver ses souhaits d'une manière adaptée à ses interlocuteurs et s'il a pu acquérir, grâce à une présence régulière, notoriété et légitimité. Il serait naïf de ne pas tirer parti de cette réceptivité. D'autres groupes d'intérêts le font déjà. En Suisse, les efforts les plus soutenus viennent de la finance et des assurances, de l'industrie pharmaceutique et de l'agriculture. Quant à l'économie forestière, elle n'est



Par Roland Furrer\*

sans doute pas de celles que l'on rangerait parmi les branches les plus «lobbyistes». Cela ne résulte pas seulement de la place relativement petite que nous occupons dans l'économie nationale et du peu de ressources dont nous disposons, mais aussi, jusqu'à un certain point, d'un manque d'assiduité de notre part.

## L'exemple de l'agriculture

Dans le contexte agricole, je peux témoigner d'activités de lobbying très constantes et bien ciblées qui ont effectivement porté leurs fruits. Face aux pressions toujours plus fortes subies ces dernières années par la politique agricole, le monde paysan a jusqu'ici magistralement su préserver l'ordre de grandeur de ses aides étatiques ainsi que les points essentiels de celles-ci – les paiements directs et la protection douanière. Mais cela n'empêche pas que la moindre coupe suscite aussitôt un vaste tollé dans la branche... Pour sa part, l'économie forestière a été sensiblement moins épargnée.

Mais il n'est pas indispensable qu'une branche soit unanime dans son opinion pour qu'elle puisse influencer dans son sens le système politique et administratif, même s'il reste vrai que l'unité faciliterait les choses. Ainsi, l'agriculture se caractérise par des divergences d'intérêts entre grandes et petites exploitations, entre celles représentant l'activité principale ou une activité accessoire, entre celles misant sur l'écologie ou sur la productivité, entre régions de plaine et de montagne, etc. L'économie forestière est aussi traversée par des intérêts contradictoires.

Il nous suffit de penser à la polarisation des fronts, ces temps-ci, autour de l'initiative *Sauver la forêt suisse*, à la révision controversée de la loi sur les forêts, ou encore, sur un plan plus fondamental, aux différences d'appréciation des fonctions des forêts. Contrairement au cas de l'agriculture, ces oppositions inévitables me paraissent représenter un handicap plutôt qu'un aspect constructif et motivant. De toute façon, il est rarement possible de les occulter, car on sait la prédilection des médias pour les conflits. L'attention portée généralement aux conflits peut d'ailleurs être vue comme une chance de mieux faire connaître nos souhaits et nos besoins.

## Des progrès à réaliser

De mon point de vue, l'économie forestière a encore quelques progrès à réaliser pour ce qui est de faire entendre ses revendications politiques. En cette période de restrictions budgétaires, celui qui ne marque pas suffisamment sa présence et ne se défend pas assez sera facilement ignoré et lésé. Nous pouvons ici prendre exemple sur l'agriculture. Il ne s'agit pas pour autant de nous bloquer sur une préservation obstinée des acquis. Dans un sens plus large, c'est une tâche importante de notre branche, et de l'Economie forestière Suisse, d'intervenir régulièrement en faveur de bonnes conditions-cadres pour les propriétaires de forêts et leurs entreprises ainsi que dans le sens d'une position forte et d'une image positive de l'économie forestière dans la société et dans la politique.

Or nous disposons à ce sujet d'un atout remarquable. Quelle autre branche de l'économie peut s'appuyer sur un vecteur d'image aussi parfait que la forêt? Grâce à un travail de communication régulier, il ne nous reste plus qu'à faire comprendre à l'opinion publique et à la politique, que l'exploitation économique de cette forêt n'est pas quelque chose de mauvais en soi. Au contraire, celle-ci est utile et, pour bien fonctionner, elle a besoin de conditions-cadres favorables à l'esprit d'entreprise.

\* Ingénieur forestier EPFZ, Roland Furrer est le responsable des Relations publiques à l'EFS.